

## **Le conflit humain : légitime ou illégitime ?**

Le tsunami humain est une métaphore du conflit humain. Le tsunami est une grosse vague qui peut envahir une plage et y tuer tous les baigneurs. Pourquoi cette métaphore appliquée à l'humain ?

Le tsunami est-il toujours négatif, meurtrier ? S'il est humain, devient-il métaphoriquement négatif meurtrier ? Il efface, il fait disparaître, il tue, en toute époque et en tous lieux, des êtres humains, des terres, des animaux, des plantes, de l'air, de la lumière, de l'oxygène. Il peut être lent, insidieux, ou rapide, brutal. Mais, lorsqu'il est agissant et aboutit, par exemple, en France, entre 1898 et 1936, à une législation sociale, est-il négatif, meurtrier ? . Oui pour les entrepreneurs de l'ordo-libéralisme, non pour les ouvriers et employés. Lorsqu'il s'agit de la libération de la France et de la fête qu'elle provoqua pendant quelques mois, lorsqu'il s'agit de la chute du mur de Berlin qui se fit en quelques jours, peut-on parler de tsunamis brutaux destructeurs ou de temps, de moments constructeurs ?

Mais peut-on, pour le comprendre, en rester au tsunami humain ? Peut-on croire qu'il s'explique par lui-même, par le hasard ou la chance, par des bouleversements producteurs ou destructeurs ? Est ce qu'en pratiquant, individuellement et par petits groupes, des morales, des éthiques, des idéologies positives, des droits et le droit, on peut le maintenir et obtenir, pour filer la métaphore, une mer étale, des vaguelettes et une plage paisible ? Autrement dit, pas trop de soubresauts intempestifs et ravageurs dans nos vies et dans notre vie à chacun et à tous, mais des joies « honnêtes » individuelles et collectives se tenant entre l'illimitation toujours possible des désirs, des plaisirs et des jouissances et la demi-absence ou l'absence complète de ces joies provoquée par nous-même, moi-même ou par un autrui quelconque ?

Pour répondre à ces questions, je propose une idée-hypothèse provisoire : Sans tsunami humain, sans conflit constructeur et destructeur, pas de condition humaine, pas d'invariants (de repères-valeurs limite) de cet autre, qui, sans jamais devenir moi, fait partie du moi/je, qui est mon frère (ou ma sœur), mais n'est pas mon prochain à nécessairement aimer. Tant au local, qu'au mondial et au global

1/ Il y a de l'autre, des autres pour qu'il y ait du moi, du je. Il y a toujours de l'autre en moi, étranger à accueillir (ma mère), et c'est en l'accueillant que j'en fais non un autre moi-même, mais une partie de moi. Il est ma mère, mon père, mon frère (ou ma sœur) il n'est pas mon prochain.

2/J'ai/nous avons la foi, nous croyons, nous sommes convaincus. Foi, croyance en un **extérieur** à l'humain. Nous avons/j'ai foi en mes/nos ancêtres, mes/nos mythes, mes/nos dieux, mon/notre Dieu, en la sagesse d'un être emblématique (Bouddha, Confucius, Mencius). Dire qu'il y a illusion, névrose, à propos de la foi, n'est pas suffisant. Cela n'explique que la foi individuelle comme consolation à toute détresse. Tous ceux et celles qui, à travers les millénaires, ont foi en, croient, sont convaincus, ceux-là, celles-là **savent**. C'est cette foi, cette croyance, cette conviction dans le sacré par rapport au profane, en cet « extérieur » que des êtres humains se donnent, qui fonde la vie en commun, et lui donne une certaine cohérence. Ils savent leur sacré, ils se savent humains par lui.

Foi, croyance, conviction dans un sacré **intérieur** à l'humain sacré civil-civique, autrement dit, dans le transmis, dans le vivre en commun entre nous. Savoir, croire, être convaincu. Pour savoir la vérité, le vrai, il nous faut désormais une, des preuves ; la preuve infirme ou confirme ce que je crois savoir. Si je crois savoir que la formule de l'eau est H<sub>2</sub>O, ce que je crois savoir. est infirmé par la preuve : la

formule de l'eau est H<sub>2</sub>O. La prescription ou la proscription édictée par l'ancêtre, le mythe, les dieux, Dieu, l'être emblématique, je la sais, nous la savons. Mais si le sacré extérieur à l'humain s'y interiorise, par la preuve (et non plus par un savoir exotérique), je **sais**, j'ai la foi, je crois, le suis convaincu. Je sais, nous savons que l'eau bout à cent degrés, tout comme tel autre être humain sait la prescription, la proscription édictées par son ancêtre, son mythe, ses dieux, Dieu. ou son être emblématique, J'ai, nous avons la foi, comme, l'autre, d'autres, je suis/nous sommes convaincus - y faut-il tant de foi et de croyance ?- qu'un impossible ne peut, pas toujours, mais plus souvent qu'on ne croit, devenir possible. Je ne ressusciterai pas un mort, mais je peux le ressusciter, aux yeux de celles et de ceux qui l'ont connu ou pas connu, au moins par sa vie. Je sais, par la preuve qui m'en est donné, que l'eau c'est H<sub>2</sub>O. Mais cette preuve ne me livre pas l'impossible de l'eau, par inondation, raz de marée, pluie d'orage. Je/nous sommes convaincus que nous pouvons lutter contre l'impossible de l'eau, l'empêcher, autant que possible, de se répéter, ou au moins s'en protéger. Je ne suis pas nécessairement dans la mélancolie et ne me résigne pas à l'eau qui inonde, qui me tombe dessus, au tsunami qui peut m'anéantir.. Bien au contraire, je veux/nous voulons savoir l'eau pour nous la donner à vivre. Si l'eau peut être deuil pour l'humanité, elle est aussi nécessité bien-être, plaisir, jouissance.

3/Sophie Wahnich dit : Les affects sont la condition de la pensée du monde. Une pensée engagée dans les enjeux moraux. Oui, les affects sont notre subjectivation ((processus)) et notre subjectivité (état). Inconscients, conscients, refoulés, ils nourrissent, par leur trop plein - un grand amour peut tuer -, leur approximation qualitativement mesurée - responsabilité, justice -> ; par leur défaut (mais, des affects, il y en a toujours un peu, souvent pas assez), ils ne peuvent plus nourrir suffisamment nos pensées et nos actes .Le problème est que des mo-

rales, des valeurs (au sens non utilitariste), des éthiques (ensembles de valeurs), des déontologies, des idéologies positives ou négatives, des droits, et du droit, des notions et concepts philosophiques, sociologiques, anthropologiques, etc; ne nous disent pas d'emblée où est la limite. Tout au plus nous indiquent-ils qu'il y en a une. Mais ce qui est important, c'est que *la signification et le sens de ces indicateurs de limites en donnent une et un (signification et sens) aux morales, valeurs, éthiques, etc.*

4/Sur l'investissement d'objet, tout reste à dire en socio-anthropologie, puisque cet investissement engage à la fois la conscience, l'explicite, l'implicite, et, dans la mesure où on peut le distinguer, de l'implicite, l'inconscient, le refoulé. Si je reprend un exemple de Sophie Wahnich dans l'une de ses communications, notamment au CIPA, celui de l'arbre, un arbre explicité à la conscience d'un individu ou d'un groupe, ne l'est que parce que implicitement, je sais, nous savons ce qu'est un arbre, que mes/nos affects lui donnent du sens en plus de sa signification (un arbre rabougri, mort ou un bel arbre en pleine croissance). Mais qu'est-ce que l'arbre, un arbre, tel arbre, non seulement dans un inconscient individuel, mais si l'on en recherche la signification et le sens pour le petit groupe de bûcherons dont je fais partie ? L'arbre n'est plus seulement l'arbre, un arbre, mais ce que j'associe à l'arbre dans un discours parlé, il est ce que je décrypte de sa place et du sens qu'il peut prendre dans un texte écrit, parmi d'autres objets cités. Il est la grammaticalité, la métaphorisation, et autres figures de la rhétorique dont le scripteur ou la scripteuse ont du le « nourrir » pour le rendre signifiant, significatif. Si cet arbre ainsi investi, je le choisis, nous le choisissons, je décide, nous décidons de le couper, si, lentement, j'en viens, nous en venons au passage à l'acte, il peut être coupé et servir de bois de chauffage ; s'il est mort, il est prêt à être brûlé. Cela ne gêne personne, comme on dit.

Mais moi et mon petit groupe, nous avons choisi et décidé de mettre ce bois en planches et d'en faire une cabane moche et inutile, pour déplaire à un voisin dont elle gâche la vue sur notre jardin. Une sorte de délégitimation s'est glissé dans mon, notre acte, qui n'a rien de pénale, ni d'illégale, puisque l'arbre est à nous, à moi et que nous pouvons, je peux en faire ce que nous voulons, je veux. Mais cette délégitimation est là néanmoins socialement et politiquement. :Nous nuisons je nuis à mon voisin, en lui imposant la cabane au lieu de l'arbre, je détruis, nous détruisons les rapports de bon voisinage que je peux, nous pouvons avoir avec lui. « Acte de guerre » dit Sophie Wahnich. Oui, une petite guerre lestée d'un excès de délégitimation.

Mais qu'il s'agisse de couper un arbre ou de le planter, dans les deux cas, l'objet est investi, c'est-dire qu'un humain manifeste son pouvoir de, sa volonté, son désir qu'ils soient implicites ou explicites, non-dits ou dits ou qu'ils soient inconscients c'est-dire éventuellement plus ou moins contradictoires entre eux et lestés d'affects.

5/ S'il s'agit de couper l'arbre, je veux le couper, parce qu'il est mort et il sera remplacé par un autre arbre, mais je le regrette car il me rappelait ma grand-mère et encore plein d'autres choses, dans un discours analysable en analyse de discours au niveau de ses connotations. Cet humain en arrive à choisir et à décider consciemment de couper l'arbre ou d'en planter un. autre. C'est là qu'intervient directement la possibilité de demeurer en deçà de la ligne, zone rouges :ou de la franchir et de se situer au delà Soit couper l'arbre parce que ça ne concerne que moi éventuellement, ou le couper en sachant que cela va embarrasser mon voisin qui, par lui, était protégé de ma vision sur son propre terrain ; soit planter l'arbre et avoir un arbre nouveau qui ne gênera personne ou de le planter pour boucher la vue de mon voisin sur le beau paysage qu'il pouvait avoir de sa maison. L'arbre investi

comme objet est coupé ou planté, mais le tout est de savoir comment, pourquoi et surtout pour qui.

Il nous/me faut un minimum de repères : est-ce permis/défendu de couper cet arbre ou de le planter ? Est-ce que cet arbre que je donne à voir empiète, comme don-poison, sur la liberté du voisin, sur notre égalité ?, Est-ce que, s'il empiète sur la liberté du voisin, sur notre égalité, ce don est-il juste ou injuste ? En bref, est-ce que ma manière de planter ou de couper l'arbre demeure juste approximativement par rapport à mon voisin ? Si c'est injuste, dans quel mesure et à quel degré suis-je responsable de cette injustice ? Les réponses à ces questions à partir de référents de la vie courante, c'est ce que j'appelle la légitimation (le processus) et la légitimité (état) sociales et politiques Et ce sont ces termes de légitimation, de légitimité, d'illégitimation, d'illégitimité qui, de 1969 à aujourd'hui, m'ont valu une totale indifférence à ce que j'ai pu écrire et publier. Pourquoi ? Cela vient très probablement de mon style pas très bon.. Mais mon étonnement c'est que personne, à ma connaissance, n'ait repris directement le thème, comme cela a été fait par exemple pour le don, ou pour la domination des hommes sur les femmes ou pour les SDF. Je pense que la vraie raison de mon échec est que, parce que c'était vécu au jour le jour depuis toujours et partout d'une manière ou d'une autre par chacun(e) et par tous(tes), cela n'intéressait personne. Ce qui intéresse tout un chacun(e), *ce sont les excès illégitimes*. Ils peuvent d'ailleurs, en société moderne et en société à religion politique, passer pour légitimes, quand des idéologies, des doctrines, des éthiques et des morales, pourtant très loin de toute référence à ce que j'appelle des invariants humains ou repères-imité ou à un ou des référents extérieurs à l'humain vont néanmoins passer pour tels. Autrement dit, ils vont passer pour approximativement légitimes. D'autant que les invariants-repères limite, toujours questionnables et questionnés, ne sont pas fixes et sont même susceptibles - comme le nazisme, par exemple, l'a montré - de

faire du meurtre hors de la légitime défense, de l'inceste et de l'incestuel, de la nuisance à autrui,, à court terme, dans l'illimitation quasi absolue, les repères-valeurs sans limite de tout un peuple.

La conviction, dans le meilleur des cas, est actuellement qu'il faut aller de l'illégitime au légitime, par des alternatives, des réformes, des changements progressifs, etc., en se référant au mieux aux valeurs, aux éthiques comme ensemble de valeurs,aux déontologies, aux idéologies positives, aux droits et au droit. Peut-être seul de mon avis, je pense que, même si le conflit humain (tsunami), en certaines époques et certains lieux, se déchaîne et déborde la ligne, la zone rouges de la raison et du politique sensibles, c'est de l'approximativement légitime en nous, en moi, en tout être humain, même, celui capable du pire - il est parfois possible, après l'avoir neutralisé, de dialoguer avec lui -, qu'il faut repartir. Ce qui n'empêche ni les utopies ni les uchronies, (qui sont les utopies à partir du passé) ni le recours aux valeurs, aux morales, dont certaines s'incluent d'ailleurs dans les repères limite-invariants humains.

Mais c'est le combat au jour le jour qui compte. Très souvent il est invisible. Une femme qui, dans la pauvreté ou dans la misère, se crève à vivre seule et à élever ses enfants combat pour une légitimité approximative, contre des illégitimités qui passent souvent d'ailleurs pour des légitimités : elle est pauvre parce qu'elle est bête, elle vit de l'assistanat parce qu'elle ne travaille pas assez, mais, attention, c'est une migrante, elle vole l'emploi, le logement d'un Français, elle doit retourner dans son pays.

Au niveau global/mondial; les exemples sont plus difficiles à analyser. Comment des citoyens d'un ou de plusieurs pays peuvent-ils agir, combattre contre l'économicisme qui tend à tout envahir (auxquels ont participé un peu Marx et son évolutionnisme), contre une caste de quelques milliers, peut-être de quelques centaines de milliers de possédants à tout point de

vue, toute puissante ? Elle est à longue distance d'eux citoyens, même quand ces citoyens la côtoient. Comment se battre contre des États-nations, y compris le sien, qui ont coupé et maintenu coupé notre accès, comme population citoyenne, au législatif (sauf par une délégation de certains d'entre eux citoyens/nous aux assemblées, sans leur/nous donner aucun droit de contrôle sur elles) ? L'État, simple instrument juridique désignant le législatif et l'exécutif (le judiciaire, vis à vis des citoyens, ayant un statut spécifique) est majoré à tel point que c'est lui et lui seul qui est soi-disant doté de tous les pouvoirs politiques, et de la responsabilité pleine et entière de ses actes. C'est oublier la politique, comment elle se constitue, notamment dans la modernité, comment, en légitimant les institutions politiques, elle donne autorité au pouvoir politique. C'est oublier la Constitution, les institutions politiques et, actuellement, le gouvernement (devenu, en France, inexistant). La lutte citoyenne reste le plus souvent, faute d'adversaire réel, au ras des pâquerettes, ce qui est déjà ça, mais n'est pas suffisant.

Bien sûr, tout ne se résume pas à la légitimation et à la légitimité, qu'elle soit juridique et légale, ou/et qu'elle soit sociale et politique. Mais l'oublier à ce point que la science sociale (sauf chez les pionniers) n'en manifeste pas même le concept, fait comme un trou dans l'explication, rompt le va et vient entre explication « scientifique » et explication par les opinions courantes tout aussi importantes, y compris lorsqu'elles sont illégitimes (il faut écouter le FN, mais ne pas dialoguer avec lui).

6/Est-il possible, de partir, de fuir le choix, la décision, pour éviter l'excès illégitime ? Je ne plante pas l'arbre, je ne le coupe pas. Je le laisse en l'état, même si c'est un arbre mort. Ou, alors qu'il est prêt à être coupé et à fournir des planches nécessaires pour construire une cabane utile, je le laisse se développer inutilement, voire envahir un lieu où il devient gênant pour autrui. Mais l'on peut dire que fuir, partir, se déro-



ber, c'est encore choisir et décider : par tolérance apparente vis à vis de moi-même et d'autrui (mon voisin), je choisis et décide de laisser l'arbre en l'état, même s'il est mort et bon à brûler, donc à servir pour le chauffage éventuel de démunis. S'il est bien vivant, il peut fournir à l'un ou l'autre, qui en manque et qui achète les planches, de quoi s'abriter. Sophie Wahnich fait remarquer que, si le verbe tolérer existe bien, le verbe intolérer, mettant à l'infinitif le participe intolérant, n'existe pas . On ne dit pas : intolérer. Or, est-ce que je peux tolérer légitimement qu'un arbre mort subsiste, soit maintenu en place, même si un groupe d'humains en a besoin pour se chauffer ? Est-ce que je peux tolérer légitimement qu'un arbre parvenu à maturité et qui peut fournir des planches à des individus et des groupes qui en ont absolument besoin pour s'abriter, ne soit pas abattu ? A fortiori ; pourrais-je tolérer légitimement, sauf en cas de nécessité absolue, qu'on abatte un arbre qui n'est pas mort ou un arbre qui n'est pas parvenu à maturité ?

A mon sens, et quelle que puisse être l'ambiguïté de certains exemples, intolérer c'est rester, demeurer sur place, lutter, ne pas se résigner, ne pas s'illusionner, ne pas fuir.

C'est aussi, dans les cas désespéré - ils ne le sont pas tous -, « organiser le désespoir » (Wahnich), c'est-à-dire chercher en soi et chez les autres une « puissance d'agir », en s'informant, en tentant de connaître, Cela peut se faire aussi en « représentant », en « disant avec effraction ». Mais, pour parvenir à trouver en soi et chez d'autres cette « puissance d'agir », sans déborder dans l'excès illégitime, deux « réalités vivantes », deux repères limite, deux valeurs, deux concepts peuvent « s'associer à et « nourrir » subjectivement « des corps physiologiquement affectés » : 1/la justice, non pas celle seulement juridique et légale, mais aussi celle politique au sens du politique, c'est-à-dire celle qui fait non seulement appel aux valeurs, aux morales, aux normes positives, aux idéologies positives, etc, mais aussi aux repères-limites

comme invariants humains néanmoins questionnables et toujours questionnés par la philosophie politique, sociale, par le droit, par les sciences humaines et sociales en général. 2/ la responsabilité qui donne la mesure de l'excès tant qu'il demeure approximativement légitime et quand il devient délégitimant, illégitimant et illégitime. Mais, tout en restant, en faisant face, il s'agit de ne pas demeurer « dans un pessimisme comme critique des illusions » ou/et seulement dans l'indignation.

7/ « Comprendre ce qui nous arrive » ; A mon avis, la phrase, si on la complète, peut avoir une double signification et un double sens : je veux, je désire comprendre, par exemple, ce qui me rend amoureux de la personne que je désire et que j'aime. Je veux et je désire comprendre ce voyage qui me fait retourner à Florence voir des tableaux, des sculptures, des monuments, des paysages que je n'espérais plus revoir. Je désire je veux comprendre pourquoi l'inscription de la fraternité par le Conseil Constitutionnel dans la Constitution française me rend tout bêtement heureux et content.

Mais, à l'inverse, je peux désirer et vouloir comprendre comment et pourquoi un jeune homme de vingt-neuf ans qui passait dans une rue, pas loin de chez moi, a été abattu par un autre homme, d'une balle dans la tête, sans autre raison apparente que le fanatisme religieux. Je veux, je désire comprendre pourquoi un lycée désaffecté, à Paris, dans le XIX<sup>e</sup>, occupé par des migrants (exilés), a été brutalement « vidé » par la police de ses habitants. Plus largement, je veux, je désire comprendre pourquoi et comment l'Arabie saoudite, avec l'aide de l'Europe, mène une guerre forcenée et féroce contre un petit pays, le Yemen.

L'évènement heureux est là, il dure, il peut durer. il est à prendre comme il arrive. Il ajoute de la signification et du sens (pour les autres, pour soi) à la vie. Il peut être découpé, tel le voyage en Italie, volontairement dans un temps moins heu-

reux, plus monotone. Il peut-être répété, mais jamais à l'identique. Il ajoute lui aussi signification et sens à la vie d'autrui dans la mesure où il m'enrichit moi-même et où je peux transmettre cet enrichissement la réciproque étant tout aussi possible.

A l'inverse, ce jeune homme tué d'une balle dans la tête, ce lycéen « vidé » brutalement par les flics, témoignant de la totale impréparation de l'accueil des réfugiés (exilés), comment comprendre ces événements ? Au siège de Toulouse contre les Albigeois, le légat du pape criait aux soldats ; Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens. Le crime non réparé, dit Sophie Wahnich, revient, il frappe de nouveau à la porte des sujets. La Shoah non réparée revient à notre porte sous la forme de crimes racistes et anti)sémites.

Légitimations et légitimités, délégitimations; illégitimations et illégitimités sont d'abord à comprendre dans les actes et dans les œuvres, puis à expliquer.

8/Comment la sociologie et l'anthropologie peuvent y contribuer ?

D'abord elles peuvent faire naître et consolider la conscience que quelque chose se passe ou risque de se passer. En mieux ou en pire. Il s'agit aussi de savoir si, tout en demeurant axiologiquement; c'est-à-dire moralement, éthiquement, aussi neutres que possible dans leur travail de démonstration, c'est-à-dire en n'orientant pas le travail précisément dans un sens moral ou/et éthique présumé, mais en respectant les principes de toute science, les sciences sociales vont « faire avec » ce quelque chose qui se passe ou risque de se passer ou lutter contre. La neutralité axiologique ne veut pas dire ne pas prendre parti, bien au contraire elle oblige, au vu des résultats provisoires que le travail sociologique et anthropologique ou autre a obtenus, à prendre parti pour ou contre, ou s'abstenir si c'est nécessaire. « Faire avec » pouvant vouloir dire que c'est quelque chose de légitime approximativement,

de relativement positif, voire de nouveau, auquel il est possible d'adhérer pour agir ; lutter contre pouvant vouloir dire que c'est quelque chose de délégitimant, d'illégitimant ou d'illégitime qu'il s'agit de tenter de supprimer ou, au moins de limiter ; s'abstenir voulant dire que c'est la seule manière possible pour que cela, délégitimant, illégitimant et illégitime, n'advienne pas, ou, si c'est advenu, ne prenne pas plus d'ampleur.

Reprenons seulement; du point de vue de la légitimation et de la légitimité, l'exemple récent de la Grèce que Sophie Wahnich avait pris. Il était légitime, de la part de l'Europe, d'aider la Grèce qui en fait partie, et qui se trouvait, financièrement, dans une situation difficile. La Commission européenne savait que les armateurs grecs n'aideraient pas leurs concitoyens, que les bateaux de ces armateurs ne battaient même pas pavillon grec. Elle savait aussi que l'Église orthodoxe, fort riche, n'en ferait pas plus que les armateurs grecs. La Banque Centrale a donc prêté de l'argent au gouvernement grec. Mais à condition que la Grèce rétablisse au plus vite son équilibre financier, déjà mis à mal par des prêts américains de Goldman Sachs faits n'importe comment et uniquement pour le profit immédiat venant des intérêts versés par la Grèce. Le retour rapide exigé de la Grèce par l'Europe à un équilibre financier a créé aussitôt ce qu'on appelle fort religieusement l'austérité. Non seulement l'obtention d'argent par les comptes en banque fut réduite au minimum, mais des Grecs qui, pour la plupart, ont toujours été peu nantis, se sont retrouvés quasiment dans la misère. Des familles sans ressources ne pouvaient même plus envoyer leurs enfants à l'école.

Dans un cas comme celui-là, celui de l'Europe vis à vis de la Grèce, où est le légitime ? Où est l'illégitime ? Plus précisément, où est le légitime approximatif ? Où est le délégitimant, l'illégitimant et l'illégitime ?

Juridiquement et légalement, l'Europe a, en toute légitimité, prêté de l'argent à la Grèce qui fait partie de

l'UE. La question de la légitimation et de la légitimité ne commence à se poser que du point de vue social et politique, dans une relation internationale. Mais c'est toujours la légitimation (le processus) sociale et politique qui donne signification et sens à la légitimation (processus) juridique et légale. Cette dernière - même si elle ne peut être contestée devant un tribunal, lorsqu'elle produit sa légitimité juridique et légale contre la légitimation sociale et politique -, peut devenir inique, c'est-à-dire délégitimante, illégitimante et illégitime du point de vue social et politique. D'autant qu'il était possible, d'étaler les prêts sur un long temps, de veiller à ce que les remboursements ne nuisent pas aux conditions de vie de ceux et de celles déjà plus pauvres, moins nantis que d'autres dans la population grecque. Rien de cela ne fut envisagé. Bien au contraire, l'Allemagne - qui sut par ailleurs, accueillir, un million de réfugiés sur son territoire et, quel que fut son intérêt, les accueillir correctement - s'opposa en l'occurrence à tout accommodement en ce qui concerne la Grèce. En d'autres temps, la Grande Bretagne, pour soutenir les guerres contre l'Empire français, dut s'endetter énormément de 1800 à 1815. près des banques européennes. On peut penser que l'exploitation atroce des ouvriers, des ouvrières et de leurs enfants dans ses usines contribua à enrichir non seulement les industriels, mais aussi l'Etat anglais. Néanmoins, sans qu'elle ait eu, de la part des banques européennes, le couteau sur la gorge, la Grande-Bretagne mit plus de quarante-cinq ans - de 1815 à 1860 - pour rembourser sa dette. Autre temps, autres mœurs, dira-t-on. Mais on peut aussi se demander pourquoi ce qui était possible pour l'Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle ne l'est plus pour la Grèce, alors qu'il y a l'Union européenne. Peut-être, par cet exemple, est-il possible de mieux comprendre ce que j'entends par légitimation sociale et politique. Si je reprends seulement ce que j'appelle, parmi des invariants humains ou repères limite, ceux inauguraux, juridique-ment et légalement, le prêt de l'Europe à la Grèce est permis

et non défendu, la transmission est faite dans les règles, le don également qui commande, enclenche le permis et la transmission. Le renoncement-sacrifice de l'Europe à l'argent prêté ne peut être contesté dans sa légalité. Mais qu'en est-il des repères-limite qui découlent (le terme n'est pas fameux) de ces premiers repères-limite inauguraux ? L'autorité de la Commission européenne et de la Banque Centrale n'est pas une autorité légitimant les rapports sociaux et politiques internationaux entre l'Europe et la Grèce, du point de vue du permis/défendu, de la transmission, du don et du renoncement sacrifice. C'est une autorité rabattue directement sur un pouvoir de contrainte, De la même manière l'altérité de la Grèce comme État-nation indépendant et autonome se trouve mise en cause. Elle devient dépendante socialement et politiquement de l'Europe et tout particulièrement de l'Allemagne. La reconnaissance de la population grecque, de celle la plus pauvre; est méconnue par la Commission européenne. Ce que j'appelle (mal) le don pour recevoir, en l'occurrence le prêt à intérêt, qui se fait toujours sur fond de don réciprocaire appelant l'échange, se transforme, sous forme d'équilibre budgétaire contraignant à l'austérité une bonne partie de la population; en une obligation brutale de rendre. Ne parlons pas de l'identité nationale, ni de celle collective et individuelle des Grecs tout simplement bafouées au nom du fric. Leur liberté collective et individuelle devient dépendance économique totalisante, sinon totalitaire. Elle entraîne durablement leur inégalité vis à vis des autres nations (États-nations) de l'Union européenne. La fraternité, c'est-à-dire, en l'occurrence, la réponse à la demande du pays et de ses habitants dans le besoin, même si le prêt est accordé, est délégitimée par ses conditions d'obtention et de renouvellement. Enfin, si la justice consiste, en Europe, à écraser un pays en difficulté économique et financière,, alors que d'autres pays, moins scrupuleux, se sont transformés en paradis fiscaux, vive la justice européenne, messieurs et bon appétit ! Mais, voyons,

monsieur Moreau, la Grèce est responsable de ses difficultés économiques et financières. Elle a dépensé inconsidérément pour les Jeux Olympiques, sans songer à rentabiliser ses nouveaux équipements. Elle paie le prix de son erreur, de sa faute dont elle est responsable. Le dieu Commission européenne (saint Delors, priez pour nous) vient à son secours, mais la punit. Le œil pour œil, dent pour dent de l'Église chrétienne a pourtant été remplacé, depuis les révolutions française et américaine, par la responsabilité, non plus sous la forme du feu ou de la vendetta, mais sous la forme de la réparation de l'acte, s'il y a eu erreur, et cela avec l'aide d'autrui. Déjà, dans le droit romain, la responsabilité relevait plus des hommes que des dieux. En reprenant du moins vieux, la Commission européenne et la Banque centrale se mettent quand même à vieillir mal.

Je m'emballe un peu. Ce que je veux dire, c'est que, si les invariants humains dits repères limite sont réellement nos invariants, nos repères, il faut, au moins en société moderne, mieux les expliciter; car, dans ce type de société, c'est ce que nous avons pour mesurer le légitime, approximatif, le délégitimant, l'illégitimant et l'illégitime. On dit, par exemple : qui vole un œuf vole un bœuf. D'abord voler un œuf est moins grave que voler un bœuf. Il y a, dans le légitime approximatif, le délégitimant, l'illégitimant et l'illégitime, une question de degrés et de mesure par la responsabilité et la justice. . Mais il faut ajouter ici que celui ou celle qui vole un œuf ne volera jamais un bœuf, parce qu'il/elle ne saurait jamais où mettre ce bœuf. Tandis que celui ou celle qui vole un bœuf peut voler tout le troupeau, puisqu'il ou elle sait où le mettre. Le vol d'un œuf et celui d'un bœuf par les mêmes personnes sont non seulement inéquivalents, mais impossibles.

9/Où et comment se situent la sociologie et l'anthropologie comme sciences sociales dans le nouveau type de société ?

Quelle sont, dans cette société moderne, leur signification et leur sens ?.

Elles sont, à mon avis, le noyau de ce qu'on peut appeler la science sociale ou la science de la société. Elles ne se conçoivent pas, dans cette science de la société, sans recours, à la philosophie politique, à la philosophie sociale, à l'histoire, au droit, à la psychologie clinique et à la psychanalyse, à la géographie, etc. En ce qui concerne la philosophie politique, celle sociale, l'histoire, le droit, la géographie, les formes « modernes » qu'elles ont prises ne dispensent, pas les chercheurs et chercheuses en science sociale d'interroger les mythologies européennes et asiatiques, les philosophies antiques, médiévales, l'histoire antique (Hérodote, Polybe, Flavius Josèphe), la géographie antique (Strabon), tout autant que les philosophies et littératures chinoises, indiennes, japonaises, celles que l'Islam a inspirées : iranienne, celles de l'Asie centrale, du Proche et du Moyen-Orient, du Maghreb, les mythologies des civilisations européennes, africaines, indiennes de l'Amérique du Nord, centrale et du Sud, sans compter les civilisations nées de la traite esclavagiste.

Mais ces philosophies, histoires mémorielles, géographies, sans oublier les théologies, ont-elles même statut que la philosophie, l'histoire, l'anthropologie, la sociologie modernes ?

Il ne s'agit pas, à mon avis, de créer de toute pièce des évolutions, des progrès, des accélérations des techniques aboutissant à la science telle qu'elle est conçue aujourd'hui. Il s'agit, selon moi, de faire droit à une césure que Edmond Ortigues avait pressenti en y voyant une énigme, que Gauchet, allant plus loin, a quasiment mise en forme. Il s'agit de bien voir - et j'y reviendrai dans un autre texte - qu'un nouveau type de société s'ébauche au XIII<sup>e</sup> siècle européen et à la Renaissance. Par des continuités et des discontinuités, il s'accomplit avec les Révolutions américaine et française, Ce qui, depuis des millénaires, constituait le dispositif de ces sociétés et inscrivait le



sacré et le profane comme leur signification et leur sens, se trouve rompu par des décisions humaines : aux États-Unis, en 1788, la séparation, dans la Constitution, de l'Église protestante et de la politique, en France, en 1789, dans la Déclaration des droits de l'homme, le refus de reconnaître à l'Être suprême son pouvoir créateur. Je ne prétends pas que cette césure qui apparaissait dans deux pays a d'emblée bouleversé toutes les sociétés existantes, y compris la nôtre. Les formes du religieux, du sacré y demeurent, implicites, bien souvent, localement et globalement, dans les mœurs et dans le droit. Qui plus est, de nombreuses sociétés ont gardé et garderont sans doute l'ancien dispositif sacré/profane comme justificatif de leur existence. Je note seulement que c'est à partir de ces deux révolutions que les sciences se sont réellement développées, que l'accélération des techniques s'est faite, cela principalement en Europe et, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, aux États-Unis.. Je note le changement des anciens comportements et des vieilles subjectivités qui, dans la modernité, ne se rattachent plus à une extériorité par rapport au monde humain, extériorité sacrée, divine, se produisant comme vérité révélée. Vérité qu'aujourd'hui savent ceux et celles qui croient, aussi bien dans l'ancien dispositif que dans le nouveau. Vérité qui contient le plus souvent, dans les sacrés et les religions avec ou sans dieu, les invariants/ repères limite humains

Si la science sociale actuelle, née dans la société moderne - dont les pionniers et les fondateurs furent Saint-Simon, Comte, Marx, Durkheim, Weber, Mauss et Gurvitch, a une signification et un sens, c'est précisément parce qu'elle est moderne. Qu'il s'agisse de chercheurs et de chercheuses croyant(e)s ou incroyant(e)s, ils/elles ont fait leur la réponse de Laplace à Napoléon qui lui demandait s'il croyait en Dieu : Je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse, répondit Laplace. Au XX<sup>e</sup> siècle, le savant qui fit l'hypothèse du Big-bang était un abbé très chrétien. Michel de Certeau, jésuite, fut un des meilleurs historien et sociologue de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Mon

vieux copain, Philippe Bernoux, dominicain lorsque je le connus,, un des bons sociologues du Travail de ce temps, quand on lui parlait religion, disait simplement :je crois en Jésus-Christ et ça me suffit. En 68, il chantait L'Internationale et levait le poing, dan les manif'.

Curieusement, ce sont, à part les intégristes chrétiens, principalement des individus et des groupes laïcs, voire anti-cléricaux qui continuent à introduire des modèles, des schémas pseudo-religieux c'est-à-dire dogmatisés, mais à l'intérieur de l'humain et non en extériorité par rapport à l'humain, dans la société moderne. Tout le naturalisme actuel remplace, dans la modernité, Dieu par la Nature, avec les dégâts collatéraux que cela peut entraîner et entraîne effectivement : racisme, comportementalisme, cognitivisme, idéologie des aptitudes innées. On peut dire que les trois grands totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle : le fascisme, le nazisme et le stalinisme, étaient copiés littéralement sur des modèles religieux. Le fascisme entretenait le culte du Chef, le nazisme celui de la race. Quant au stalinisme, son but était de créer, quelles qu'en soient les conséquences pour ceux et celles qui ne s'y prêtaient pas, un homme nouveau, non dans un ailleurs (ciel, pays des ancêtres, etc), mais sur terre. Marcel Gauchet, dans le troisième livre de l'Avènement de la démocratie, a su montrer l'efficacité terrifiante de ces modèles. On peut craindre aujourd'hui qu'un certain type de populisme, à la Chavez, à la Castro ou à la Salvini n'emprunte les mêmes modèles. L'expérience d'Ortega ancien sandiniste, au Nicaragua, ou celle de Maduro succédant à Chavez au Venezuela en sont des exemples.

Les analyses en science sociale ont à se situer, comme la science sociale elle-même, dans une modernité où la religion n'est pas un manque, mais une suppression voulue par des êtres humains dans le politique et la politique; mais non dans le social. Le choix est de vivre non pas ensemble, mais dans l'entre nous, dans l'entre soi, dans le commun, cela à partir

précisément des invariants ou repères limite humains toujours questionnables et questionnés. Comment connaître ceux et celles qu'on appelle réfugié(e)s ou exilé(e)s si on ne les replace pas dans le temps et l'espace de la modernité, quelle que soit leur provenance sociale, politique et confessionnelle ?

10/ On peut choisir, en science sociale, comme le montre Sophie Wahnich, des scansion longue, conjoncturelle, ou des scansion courtes, dans le temps et dans l'espace. On peut choisir des articulations entre ces scansion. On peut choisir des lieux où le schéma du déploiement du temps et de l'espace fait sens et intelligibilité.

Si l'on reprend l'exemple de la Grèce, la « première scansion conjoncturelle » se manifeste par des « signaux forts »: le prêt à court terme de l'Europe à la Grèce, après un endettement élevé, l'obligation d'austérité imposée par l'Europe à la Grèce pour se faire rembourser son prêt, la pauvreté et la misère d'une bonne partie de la population grecque.. La « seconde scansion conjoncturelle » confirme, dans le temps et dans l'espace l'impuissance de l'Europe à réagir vis à vis du désastre qu'elle a provoqué en Grèce, sa soumission au veto de l'Allemagne qui refuse le prêt à long terme. La « troisième scansion conjoncturelle » traduit la persistance de la situation antérieure, qui devient en quelque sorte ritualisée par l'UE, quels que soient les efforts du gouvernement grec, tant du côté européen qu'en politique intérieure. Cette troisième scansion se marque néanmoins par un commencement de lutte de la population grecque contre l'austérité imposée.

Enfin on peut relever deux « nappes immobiles du temps » : le refus de tout conflit entre l'UE et l'un de ses membres l'Allemagne, pour obtenir un meilleur sort pour la Grèce. Elle voit naître également en Europe des « pouvoirs forts », en France celui que la Constitution donne au président, mais renforcé par l'échec du parti républicain et du parti socialiste et le rallie-

ment d'une partie de leurs troupes au mouvement En Marche et au président. Se dessinent également en France, à l'extrême droite et à l'extrême gauche, une tendance au populisme qui pourrait, en cas d'échec avéré de la politique actuelle, devenir menace. D'autant qu'en Europe, la Hongrie, la Pologne, et, plus récemment, l'Italie sont passées au populisme de droite et que des populismes divers et des dictatures sont apparues ou s'apprêtent à apparaître un peu partout dans le monde.

Louis Moreau de Bellaing